



COMMUNIQUE DE PRESSE

avril 2018

Les enseignants d'EPS du lycée Les 7 Mares de Maurepas dénoncent la suppression de l'enseignement complémentaire en EPS (4 heures par semaine) à l'occasion de la réforme du lycée. Cet enseignement, dispensé aux élèves de premières et de terminales, devrait disparaître respectivement à la rentrée 2019 et 2020.

Nous rappelons que cet enseignement a été ouvert en 1999 au lycée des 7 Mares, à la demande de l'Inspection Générale d'EPS. Il a été implanté définitivement l'année suivante suite à la visite de cette même inspection dans notre établissement.

Nous ne rencontrons aucun problème d'effectifs (105 élèves scolarisés cette année sur les 3 niveaux de classe, soit plus de 15% de l'effectif total) ; ces élèves ont des résultats au baccalauréat identiques aux autres élèves de l'établissement et se répartissent dans toutes les séries ; les familles des élèves concernés affichent une réelle satisfaction ; enfin l'équipe des enseignants est stable depuis 18 ans et effectue régulièrement des mises à jour de ses connaissances par le biais des stages de formation continue.

Nous avons déjà reçu de nombreux témoignages de parents, anciens élèves, collègues ou élus locaux qui ne comprennent pas cette décision alors que notre nation s'enorgueillit d'avoir obtenu l'organisation des JO de 2024 et envisage de "doubler les médailles" (!) lors de cette session olympique. *(Mme Flessel, Ministre des sports)*

D'autre part, cet enseignement permet aux futurs candidats à l'entrée en STAPS d'affiner leur choix d'orientation et de commencer à s'y préparer par le biais de l'heure de théorie où sont abordés des connaissances physiologiques, anatomiques, sociologiques en rapport avec le corps et le sport.

L'enseignement de complément en EPS contribue largement à l'identité de notre établissement et propose une éducation physique originale et de qualité en complément de l'enseignement obligatoire. **Mais surtout, il procure une voie de réussite originale à un grand nombre d'élèves et c'est probablement là que se situe l'essentiel...**

Puisque le nouveau lycée, sans séries de bac, avec des épreuves d'examen renouvelées et parfois originales se veut "**un tremplin pour la réussite**" (*M. Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale*) il aurait été intéressant et surtout indispensable de venir mesurer le taux de réussite des élèves ayant suivi cet enseignement original avant de le supprimer ! Que ce soit en terme d'obtention du baccalauréat, de citoyenneté, de santé ou de devenir professionnel, nos 18 années d'expérience nous permettent d'affirmer qu'une majorité de nos élèves en a tiré grand profit.

Cet enseignement leur assure véritablement "un tremplin pour la réussite" !

Nous souhaitons donc que cet enseignement de complément en EPS intègre le groupe des disciplines de spécialité dans cette réforme, à raison de 4 heures hebdomadaires, sans pour autant supprimer l'option facultative de 3 heures prévue dans la maquette et qui ne correspond pas à la même population d'élèves. (Ce qui est possible pour les arts par exemple !).

Les enseignants d'EPS du lycée des 7 Mares de Maurepas